



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/TRADE/C/WP.7/GE.2/2007/1  
3 avril 2007

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

COMITÉ DU COMMERCE

Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles

Section spécialisée de la normalisation des produits secs et séchés

Cinquante-quatrième session  
Genève, 25-29 juin 2007

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ DE  
LA CINQUANTE-QUATRIÈME SESSION\***

qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève et  
s'ouvrira le 25 juin 2007 à 10 heures

**I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Faits intéressants survenus depuis la session précédente:

---

<sup>1</sup> Les membres des délégations qui participent à des réunions au Palais des Nations doivent remplir le bulletin d'inscription, qui peut être téléchargé sur le site <http://www.unece.org/trade/agr/meetings/registr.htm>, et le retourner au secrétariat par courrier électronique ([alissa.mayor@unece.org](mailto:alissa.mayor@unece.org)) ou par télécopie (+41 22 917 06 29). Avant la réunion, les membres des délégations sont priés de se présenter à la Section de la sécurité et de la sûreté de l'ONUG se trouvant au Portail de Pregny, munis d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité, pour retirer leur plaquette d'identité (en cas de difficulté, veuillez appeler le numéro suivant: 022 917 12 65). Les documents pour la réunion sont disponibles sur le site <http://www.unece.org/trade/agr/meetings/2007.htm>. Des renseignements complémentaires à l'intention des visiteurs peuvent être obtenus à l'adresse <http://www.unece.org/meetings/practical.htm>.

- a) Commission économique des Nations Unies pour l'Europe et ses organes subsidiaires;
  - b) Autres organisations;
  - c) Concentration des travaux sur les normes de qualité des produits agricoles au sein de la CEE.
3. Révision de la norme-cadre à appliquer aux normes CEE-ONU pour les produits secs et séchés.
4. Examen de recommandations de la CEE-ONU:
- a) Amandes en coque (période d'essai jusqu'en novembre 2007);
  - b) Amandes de pistaches et amandes de pistaches pelées (période d'essai jusqu'en novembre 2007);
  - c) Tomates séchées (période d'essai jusqu'en novembre 2007);
  - d) Noisettes en coque (période d'essai jusqu'en novembre 2007).
5. Propositions de révision de normes CEE-ONU:
- a) Noisettes décortiquées;
  - b) Noix en coque;
  - c) Dattes entières.
6. Projet de nouvelles normes CEE-ONU:
- a) Amandes blanchies;
  - b) Pêches séchées;
  - c) Noix de macadamia en coque et noix de macadamia décortiquées;
  - d) Noix de pécan en coque et noix de pécan décortiquées;
  - e) Arachides en coque et arachides décortiquées.
7. Travaux sur le plan d'échantillonnage dans le contexte du Régime de l'OCDE.
8. Liste des autorités.
9. Application des normes CEE-ONU.
10. Renforcement des travaux de la Section.

11. Activités de renforcement des capacités.
12. Questions diverses.
13. Travaux futurs.
14. Élection du Bureau.
15. Adoption du rapport.

## II. ANNOTATIONS À L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

### **Point 1. Adoption de l'ordre du jour**

Documentation: ECE/TRADE/C/WP.7/GE.2/2007/1 – Ordre du jour provisoire annoté

1. Le projet d'ordre du jour provisoire et le calendrier indicatif proposé seront présentés pour approbation à la Section spécialisée.

### **Point 2. Faits intéressants survenus depuis la session précédente**

#### **a) Commission économique des Nations Unies pour l'Europe et ses organes subsidiaires**

Documentation: ECE/TRADE/C/2006/18 – Rapport sur les travaux de la première session du Comité du commerce

ECE/TRADE/C/WP.7/2006/20 – Rapport sur les travaux de la soixante-deuxième session du Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles

2. Le secrétariat présentera les décisions ayant une incidence sur les travaux de la Section spécialisée qui ont été prises par la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE) pendant sa session biennale et par le Comité du commerce, ainsi que les décisions se rapportant aux travaux de la Section spécialisée qui ont été prises à la soixante-deuxième session du Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles.

#### **b) Autres organisations**

3. Les représentants d'autres organisations et les représentants des pays seront invités à informer la Section spécialisée des activités présentant un intérêt pour les travaux de la Section et actuellement réalisées par leurs organisations.

**c) Concentration des travaux sur les normes de qualité des produits agricoles au sein de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe**

Documentation: ECE/TRADE/C/2006/18/Add.1 – Concentration des travaux sur les normes de qualité des produits agricoles au sein de la CEE: projet de plan de transition

4. La CEE et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) rendront compte de l'avancement de leurs entretiens sur la concentration au sein de la CEE des activités de l'OCDE et de la CEE relatives aux normes de qualité des produits agricoles.

**Point 3. Révision de la norme-cadre à appliquer aux normes CEE-ONU pour les produits secs et séchés**

Documentation: ECE/TRADE/C/WP.7/GE.2/2006/10/Add.1 – Norme-cadre à appliquer aux normes CEE-ONU pour les produits secs et séchés

5. En 2006, la Section spécialisée a révisé la norme-cadre et accepté la proposition visant à l'appliquer à titre expérimental à un certain nombre de nouvelles normes et recommandations à l'essai. Il se peut que la norme-cadre soit révisée en fonction des résultats obtenus. La Section spécialisée étudiera les modifications qu'il est proposé d'apporter à la norme-cadre à appliquer aux normes CEE-ONU pour les produits secs et séchés et décidera s'il convient ou non de les recommander pour approbation au Groupe de travail.

**Point 4. Examen de recommandations de la CEE-ONU**

6. À sa dernière session, la Section spécialisée a décidé de transmettre les textes modifiés au Groupe de travail et de proposer de proroger de nouveau la période d'essai d'un an, jusqu'en novembre 2007. La Section spécialisée examinera les résultats obtenus à l'issue de la période d'essai et décidera s'il convient ou non de recommander les normes pour adoption au Groupe de travail.

**a) Amandes en coque**

Documentation: ECE/TRADE/C/WP.7/GE.2/2006/10/Add.3 – Recommandation CEE-ONU révisée pour les amandes en coque

7. À la dernière session de la Section spécialisée, les délégations ont aligné la recommandation révisée pour les amandes en coque sur la nouvelle norme-cadre. La période d'essai a été prorogée afin que les professionnels de la branche puissent appliquer à titre expérimental les nouvelles modifications apportées dans le tableau des tolérances.

**b) Amandes de pistaches et amandes de pistaches pelées**

Documentation: ECE/TRADE/C/WP.7/GE.2/2007/2 – Recommandation CEE-ONU révisée pour les amandes de pistaches et les amandes de pistaches pelées

8. Le Groupe de travail, qui se compose des États-Unis d'Amérique, de l'Italie et de la Turquie (Rapporteur), présentera cette recommandation dont le texte est aligné sur celui de la nouvelle norme-cadre.

**c) Tomates séchées**

Documentation: ECE/TRADE/C/WP.7/GE.2/2007/3 – Recommandation CEE-ONU révisée pour les tomates séchées

9. À la cinquante-troisième session de la Section spécialisée, les délégations ont demandé au Groupe de travail, composé des États-Unis d'Amérique (Rapporteur) et de l'Italie, de présenter cette recommandation dont le texte est aligné sur celui de la nouvelle norme-cadre.

**d) Noisettes en coque**

Documentation: ECE/TRADE/C/WP.7/GE.2/2006/10/Add.4 – Norme CEE-ONU révisée pour les noisettes en coque

10. À sa dernière session, la Section spécialisée a examiné la norme révisée pour les noisettes en coque, présentée sur le modèle de la nouvelle norme-cadre. La période d'essai a été prorogée afin que les professionnels de la branche puissent appliquer à titre expérimental les nouvelles modifications apportées dans le tableau des tolérances.

**Point 5. Propositions de révision de normes CEE-ONU**

11. La Section spécialisée étudiera les propositions faites à sa session précédente ainsi que de nouvelles propositions de révision des normes CEE-ONU ci-après, présentées par les pays. Les modifications qu'il est proposé d'apporter aux normes seront soumises au Groupe de travail, pour approbation.

**a) Noisettes décortiquées**

Documentation: ECE/TRADE/C/WP.7/GE.2/2007/4 – Norme CEE-ONU révisée pour les noisettes décortiquées

12. À la cinquante-troisième session de la Section spécialisée, la délégation turque a proposé d'aligner le texte de la norme pour les noisettes décortiquées sur celui de la nouvelle norme-cadre, afin de faciliter l'élaboration de la brochure de l'OCDE.

**b) Noix en coque**

Documentation: ECE/TRADE/C/WP.7/GE.2/2007/5 – Norme CEE-ONU révisée pour les noix en coque

13. À la cinquante-troisième session de la Section spécialisée, les délégations ont étudié les propositions de modification de la norme. Le texte a été présenté selon le nouveau modèle aligné sur la norme-cadre révisée. Le Groupe de travail, composé de l'Allemagne (Rapporteur), des États-Unis d'Amérique, de la France et de l'Italie, rendra compte du texte modifié. Les États-Unis d'Amérique présenteront un nuancier révisé pour examen et approbation.

**c) Dattes entières**

Documentation: ECE/TRADE/C/WP.7/GE.2/2006/10/Add.2 – Norme CEE-ONU révisée pour les dattes

14. À la cinquante-troisième session de la Section spécialisée, les délégations ont étudié au cours d'une réunion informelle des propositions de modification de la norme CEE-ONU pour les dattes entières (DDP-08). À sa cinquante-quatrième session, la Section étudiera une proposition présentée par la délégation tunisienne.

**Point 6. Projet de nouvelles normes CEE-ONU**

15. La Section spécialisée étudiera les propositions ci-après, qui pourraient être soumises au Groupe de travail pour approbation en tant que recommandations pour de nouvelles normes CEE-ONU.

**a) Amandes blanchies**

Documentation: ECE/TRADE/C/WP.7/GE.2/2007/6 – Projet de nouvelle norme CEE-ONU pour les amandes blanchies

16. Le Rapporteur du Groupe de travail (Espagne) rendra compte des observations reçues des délégations et des experts de la branche et présentera le texte de la norme qui est aligné sur celui de la nouvelle norme-cadre.

**b) Pêches séchées**

Documentation: ECE/TRADE/C/WP.7/GE.2/2007/7 – Projet de nouvelle norme CEE-ONU pour les pêches séchées

17. Le Rapporteur du Groupe de travail (États-Unis d'Amérique) rendra compte des observations reçues des délégations et des experts de la branche et présentera le texte de la norme qui est aligné sur celui de la nouvelle norme-cadre.

**c) Noix de macadamia en coque et noix de macadamia décortiquées**

Documentation: ECE/TRADE/C/WP.7/GE.2/2007/8 – Projet de nouvelle norme CEE-ONU pour les noix de macadamia en coque

ECE/TRADE/C/WP.7/GE.2/2007/9 – Projet de nouvelle norme CEE-ONU pour les noix de macadamia décortiquées

18. Le Rapporteur du Groupe de travail (États-Unis d'Amérique) rendra compte des observations reçues des délégations et des experts de la branche et présentera le texte de la norme qui est aligné sur celui de la nouvelle norme-cadre. À la dernière session, la Section a noté que très peu de pays faisaient le commerce des noix de macadamia en coque. La Section décidera si la norme doit être limitée aux seules noix de macadamia décortiquées.

**d) Noix de pécan en coque et noix de pécan décortiquées**

Documentation: ECE/TRADE/C/WP.7/GE.2/2007/10 – Projet de nouvelle norme CEE-ONU pour les noix de pécan en coque

ECE/TRADE/C/WP.7/GE.2/2007/11 – Projet de nouvelle norme CEE-ONU pour les noix de pécan décortiquées

19. Le Rapporteur du Groupe de travail (États-Unis d'Amérique) rendra compte des observations reçues des délégations et des experts de la branche et présentera le texte de la norme qui est aligné sur celui de la nouvelle norme-cadre. À la dernière session, la Section a noté que le volume des échanges commerciaux de noix de pécan en coque était relativement faible. Elle décidera si la norme doit être limitée aux seules noix de pécan décortiquées.

**e) Arachides en coque et arachides décortiquées**

Documentation: ECE/TRADE/C/WP.7/GE.2/2007/12 – Projet de nouvelle norme CEE-ONU pour les arachides en coque

ECE/TRADE/C/WP.7/GE.2/2007/13 – Projet de nouvelle norme CEE-ONU pour les arachides décortiquées

20. Le Rapporteur du Groupe de travail (États-Unis d'Amérique) rendra compte des observations reçues des délégations et des experts de la branche et présentera les textes des deux normes qui sont alignés sur celui de la nouvelle norme-cadre.

**Point 7. Travaux sur le plan d'échantillonnage dans le contexte du Régime de l'OCDE**

21. Les représentants du Régime de l'OCDE informeront la Section spécialisée de l'état d'avancement des travaux sur cette question.

**Point 8. Liste des autorités**

22. Le secrétariat présentera la liste actualisée des autorités (y compris le nom des personnes à qui s'adresser), qui est affichée sur le site Web de la CEE.

**Point 9. Application des normes CEE-ONU**

23. La Section spécialisée proposera des moyens d'améliorer la présentation des informations sur l'application des normes CEE-ONU sur son site Web. Elle étudiera également un projet de questionnaire établi par le secrétariat à la suite de la décision prise par le Groupe de travail de recueillir tous les deux ans des informations sur l'utilisation faite dans la pratique des normes CEE-ONU.

**Point 10. Renforcement des travaux de la Section**

Documentation: ECE/TRADE/C/WP.7/2006/19/Rev.1 – Enquête sur les travaux de la Section spécialisée

24. La Section spécialisée étudiera les moyens de consolider ses travaux en s'inspirant des résultats de l'enquête sur les travaux du Groupe de travail.

**Point 11. Activités de renforcement des capacités**

25. Les délégations et le secrétariat se communiqueront mutuellement des renseignements sur les activités de renforcement des capacités projetées ou déjà réalisées.

**Point 12. Questions diverses**

26. Les participants aborderont toute autre question intéressant les travaux de la Section spécialisée dont ils souhaiteront éventuellement débattre.

**Point 13. Travaux futurs**

27. La Section spécialisée examinera les propositions et les priorités concernant les travaux futurs. Elle arrêtera également l'ordre du jour provisoire de sa prochaine session, dont les dates ont été fixées à titre provisoire du 23 au 27 juin 2008.

**Point 14. Élection du Bureau**

28. La Section spécialisée élira un président et un vice-président. À sa cinquante-troisième session, elle avait élu M. Csaba Garpar (Hongrie) Président et M. İlhami Köksal (Turquie) Vice-Président.

**Point 15. Adoption du rapport**

29. La Section spécialisée adoptera ses principales décisions. Le rapport final sur les travaux de la session sera établi par le secrétariat après la session annuelle.

**III. CALENDRIER PROVISOIRE DES TRAVAUX**

Lundi 25 juin 2007	10 h 00 – 13 h 00	Groupes de travail: norme-cadre
	15 h 00 – 18 h 00	Groupes de travail
Mardi 26 juin 2007	10 h 00 – 13 h 00	Points 1 à 3
	15 h 00 – 18 h 00	Points 3 ( <i>suite</i> ) et 4
Mercredi 27 juin 2007	10 h 00 – 13 h 00	Points 4 ( <i>suite</i> ) et 5
	15 h 00 – 18 h 00	Points 5 ( <i>suite</i> ) et 6
Jeudi 28 juin 2007	10 h 00 – 13 h 00	Points 7 à 14
	15 h 00 – 18 h 00	Groupes de travail, si nécessaire
Vendredi 29 juin 2007	10 h 00 – 13 h 00	Point 15



Les versions actuelles des normes CEE-ONU pour les produits secs et séchés peuvent être consultées à l'adresse [www.unece.org/trade/agr/standard/dry/dry\\_e.htm](http://www.unece.org/trade/agr/standard/dry/dry_e.htm).

Les communications doivent être envoyées au secrétariat par courrier électronique à l'adresse [agristandards@unece.org](mailto:agristandards@unece.org).

Toute la documentation peut être consultée sur notre page d'accueil à l'adresse [www.unece.org/trade/agr](http://www.unece.org/trade/agr).

-----